

REGLEMENT DE LA COLLECTE SOLIDAIRE

ARTICLE 1 – OBJET

L'association UNION SPORTIVE QUEVILLY ROUEN METROPOLE, inscrite au RCS de Rouen sous le numéro 781 091 640, dont le siège social est situé au 2 rue porte de Diane 76140 LE PETIT QUEVILLY, organise une collecte solidaire, au stade Amable-Lozai, intitulée «**l'opération 1 jouet = 1 place à 1€** » (ci-après le « la collecte ») du Mercredi 23 novembre 2022 au Vendredi 23 décembre 2022. La collecte est régie dans son intégralité par les dispositions définies dans le présent règlement (ci-après le « Règlement »), auquel chaque Participant se soumet.

ARTICLE 2 – MODALITE DE PARTICIPATION

La collecte est ouverte à toute personne physique et morale. La participation à la collecte entraîne l'acceptation pure et simple, sans réserve, du Règlement, en toutes ses dispositions.

La participation des mineurs, à cette collecte, est admise à condition qu'ils soient accompagnés, lors du dépôt, de leurs parents ou de la personne exerçant sur eux l'autorité parentale.

ARTICLE 3 – REMISE DES JOUETS

La collecte permet de donner une seconde vie à des jouets inutilisés, c'est également un acte concret en faveur de l'environnement et pour finir un acte solidaire car tous les jouets collectés seront utilisés pour permettre d'offrir un peu de la magie de Noël au plus grand nombre d'enfants possible.

Ce sont les raisons pour lesquelles **tous les jouets sont acceptés**. Qu'ils soient électriques, électroniques, de premier âge, de société, en bois, poupées, puzzles, sans que cette liste ne soient limitatives. **Il est néanmoins important de vérifier que les jouets soient en bon état et complets avant de les donner.**

La remise s'effectuera au Stade Amable-Lozai (Rue du Stade, 76140 Le Petit-Quevilly) du Mercredi 23 novembre 2022 au Vendredi 23 décembre 2022 entre 9h30 et 12h30 et entre 14h et 17h30.

La remise des jouets, en plus de tous les avantages cités précédemment, ouvrera droit à l'acquisition de places de rencontre de Ligue 2 BKT à 1€ (un euro) dans la limite des places disponibles.

ARTICLE 4 – MODALITES D'ACQUISITION DES PLACES

Les places à 1€ seront des places pour **la rencontre opposant Quevilly Rouen Métropole au Grenoble Foot 38, le lundi 26 décembre 2022 à 21h au Stade Robert Diochon (48 Avenue des Canadiens, 76140 Le Petit-Quevilly)**. L'acquisition se fera à la suite de la remise de jouets, dans la limite des places disponibles. Pour permettre au plus grand nombre de profiter de l'opération, la remise de places sera limitée à quatre places par foyer.

Aucun recours ne sera possible contre l'US QRM si, la limite des places disponibles étant atteinte, la remise de jouets n'ouvre pas droit à l'acquisition de place. L'US QRM se réserve le droit de modifier le nombre de places disponibles au cours de la collecte.

ARTICLE 5 – UTILISATION DES JOUETS DONNES

Tous les jouets collectés seront confiés à l'association "La Grande Récré pour l'Enfance" dans le cadre de l'opération « *La Hotte de l'amitié* ».

Cette association trie et nettoie les jouets. Ils seront ensuite redistribués dans le but de diffuser la magie de Noël jusqu'aux enfants en difficulté à cette période de l'année. Mais également tout au long de l'année lors d'actions menées notamment dans les hôpitaux.

ARTICLE 6 – PUBLICITE DU REGLEMENT DE LA COLLECTE

Le Règlement sera accessible depuis les différents réseaux sociaux de QRM (*Facebook, Instagram, Twitter, site internet, application mobile*).

Une copie du Règlement sera également adressée par courriel, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande auprès de l'Organisatrice à l'adresse suivante :

US QUEVILLY ROUEN METROPOLE

48 avenue des Canadiens

76140 – LE PETIT QUEVILLY

FRANCE